

Rencontres Scène Jeunesse

L'évènement culturel national
de la protection judiciaire de
la jeunesse

DOMAINE DE ROUSSIERE A VIOLS-EN-
LAVAL (34) DU 12 AU 14 JUIN 2018



Retrouvez-nous sur :
justice.gouv.fr

01

Les Rencontres Scène Jeunesse

Un évènement culturel dédié à la pratique artistique et à la découverte du patrimoine.

Au mois de juin, pendant trois jours, 120 adolescents pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), accompagnés de leurs éducateurs et d'artistes professionnels, présentent des spectacles et des œuvres travaillés pendant l'année ou lors de la manifestation.

A sa création, le festival se déroulait sur le domaine Saint Laurent à Aniane (Hérault) et accueillait les services de la PJJ de la région. Aujourd'hui, la manifestation a pris une ampleur nationale.

La 18^e édition des Rencontres Scène Jeunesse se déroulera au domaine départemental de Roussières à Viols-en-Laval (34). Elle rassemblera 120 mineurs en conflit avec la loi autour de **25 ateliers, 10 spectacles, 20 expositions et 6 courts-métrages.**

Durant trois jours, **dans un cadre naturel préservé, artistes et jeunes se rencontrent pour présenter un spectacle, réaliser une œuvre collective ou animer des ateliers : free run, bascule coréenne, voltige équestre etc.**

La descente des gorges de l'Hérault en canoë permet également à ces jeunes de découvrir un patrimoine exceptionnel au milieu d'une nature aride et sauvage.

Cette manifestation permet de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes pris en charge.

Ces journées favorisent les rencontres, l'échange et la découverte entre les jeunes et les artistes.

Cette manifestation a également vocation à développer l'expression personnelle. L'art est ici utilisé pour encourager les jeunes à exprimer leur émotions tout en travaillant leur expression orale, écrite et corporelle, **indispensable à tout projet d'insertion.**

Le programme détaillé

Les ateliers du patrimoine

Les métiers d'art

Atelier poterie

Animé par François Siffre
Tous les jours de 14h à 17h

Ateliers ébenisterie et ferronnerie

Réalisation d'un arbre en fer et en bois
Animé par les ateliers de Bentenac
Tous les jours de 14 à 17h

Les ateliers d'éducation au goût - Eveillez vos papilles...

Découverte du métier d'apiculteur
Dégustation de miel et visite des ruches
Proposé par Régis Bergheaud - Carpe miel
Tous les jours de 14h à 17h

La nutrition en action !
Conception de recettes
et dégustation de produits locaux
Animé par l'association Miamuse
Tous les jours de 14h à 17h

Et l'équilibre dans tout ça ?

Testez votre assiette sur la borne interactive
Petit resto santé proposé par la mutualité française
Animé par une diététicienne
Mercredi et jeudi de 14h à 17h

Jeu de l'énergie
Animé par l'association Lafi Bala
Tous les jours de 14h à 17h



Reportage

Réalisé par l'UEMO de Poitiers
Diffusion des interviews
mercredi et jeudi à 13h

Le sens du détail

Expo proposée par le STEI de Montpellier et
le musée Fabre - Montpellier Méditerranée Métropole

expo

Infos pratiques

Découvrez les œuvres réalisées par les services de la PJJ
lors du Parcours d'expositions tous les jours de 17h à 19h

Horaires des repas :

- déjeuner à 12h30 (sur inscription)
- goûter à 16h00
- dîner entre 19h00 et 19h30 (sur inscription)

Les ateliers artistiques

Le rythme dans la peau...

Découverte du Free Run
Animé par la Monkey Family
Tous les jours de 14h à 17h

Découverte de la bascule coréenne
Animé par la Cie Le (doux) supplice de la planche
Tous les jours de 14h à 17h

Atelier Break-dance
Animé par Da Storm
Tous les jours de 14h à 17h

Atelier initiation à la MAO
Animé par le STEI de Rezé avec la participation
de Kontrat-dixion et Samuel Monge
Tous les jours de 14h à 17h

Atelier «Du bout des bois»
Initiation au Cajón, instrument percussif espagnol
Animé par l'UEHC de Lorient
Tous les jours de 14h à 17h

Atelier Rap : écriture de texte et mise en rythme
Mardi de 14h à 17h
Animé par la MECS «Les Terres Rouges»

Atelier Cirque : Slackline et acrobatie
Jeudi de 14h30 à 16h30
Animé par la MECS «Les Terres Rouges»
et la Cie du Poing de Singe

Construisons ensemble !

Participez à la construction de la fourmillière géante
Animé par le plasticien David DUART
Tous les jours de 14h à 17h

Découvrez le Pop'Art en réalisant une œuvre commune
Animé par les stagiaires de l'ENPJJ
Tous les jours de 14h à 17h

Libérez votre esprit créatif !

Atelier Costumotek - L'habit fait le moi
Animé par le STEI de Montpellier et la Costumotek
Tous les jours de 14h à 17h

Atelier caricatures
Animé par le STEI de Rezé et Yassine Latrache
Tous les jours de 14h à 17h

Atelier tableaux en graines
Animé par les stagiaires de l'ENPJJ
Tous les jours de 14h à 17h

SCÉNOGR
LE HANGA

Le programme détaillé



A découvrir à l'espace détente

In caravane with Raoul !
Atelier de magie nouvelle
Animé par la Cie Raoul Lambert
Tous les jours de 14h à 17h

Citoyenneté & internet
Je publie ? Je publie pas ?
Proposé par les CEMEA
Mardi de 14h à 17h

Espace lecture
Découvrez les BD de Bulles en Fureur
Animé par l'UEAJ de Perpignan
Tous les jours

La Thétente
L'association Culture d'accueil
vous propose son thé à la menthe

Massages «Arts du toucher»
Animés par Le monde sensible
Tous les jours de 14h00 à 18h00
Sur Inscription

Atelier relaxation
Animé par les stagiaires de l'ENPJJ
Mardi et mercredi de 14h à 17h

APHIE
PO'GORILLES
PERFORMANCES CULTURELLES & CREATIVES

Les ateliers découverte de l'environnement

En quête de sensations fortes !

Descente des gorges de l'Hérault en canoë et découverte du patrimoine environnemental
Animées par Aigoual pleine nature
Mercredi et jeudi - départ à 9h00 - Sur inscription

Descente des gorges de l'Hérault en Canyoning et découverte du patrimoine environnemental
Animées par Aigoual pleine nature
Mercredi et jeudi - départ à 9h00 - Sur inscription

Initiation à la voltige équestre
Animée par la MECS de Saint Papoul
Mercredi et jeudi à 10h00 - Sur inscription
Démonstration en soirée

Ateliers tir à l'arc et Golf-Cross
Animés par Hérault Sport
Mercredi et jeudi à 9h00 - Sur inscription

03

Développer l'expression personnelle

A partir d'une rencontre culturelle, cet événement permet à ces adolescents de porter sur eux-mêmes un regard positif en matière de valorisation et de dépassement de soi.

L'objectif de cette manifestation est de provoquer des rencontres entre les jeunes et les artistes autour de la création artistique et de permettre aux adolescents de se mettre en scène.

Ce festival est avant tout un média éducatif, une opportunité pour les jeunes suivis d'exprimer leur créativité avec des artistes professionnels, mais également de valoriser leur action devant un public. Les productions d'arts plastiques réalisées par les participants font l'objet d'une exposition tout au long de la manifestation.

Cette année, le thème de la manifestation – « Land'Oc Art » – propose d'allier l'art à l'environnement. Ce sujet sensibilisera les jeunes pris en charge par la PJJ à la préservation de l'environnement et l'éco-citoyenneté.



04

La culture au service de l'insertion

L'accès à la culture est un droit fondamental. Il est nécessaire de le garantir au plus grand nombre. La culture permet l'insertion ou la réinsertion des mineurs sous protection judiciaire.

Le protocole Culture/Justice définit la culture comme un vecteur d'insertion, par le développement de sessions d'information, de sensibilisation et de formation aux métiers de la culture et à leurs techniques.

Pour les mineurs, dans le cadre des activités de jour, les métiers du patrimoine, d'art et de la numérisation constituent des ressources d'une grande richesse.

05

Les partenaires de l'évènement

Afin de s'assurer du succès de cette manifestation, la PJJ s'appuie sur le soutien de partenaires nationaux et locaux qui s'engagent aux côtés de jeunes en difficulté pour valoriser leur participation à ce festival.

Les Rencontres Scène Jeunesse sont organisées par la direction inter-régionale Sud de la PJJ, avec le soutien financier du ministère de la culture et du ministère de l'agriculture et de l'alimentation. Le domaine est mis à disposition par le conseil départemental de l'Hérault. Pour mener à bien ce projet, les organisateurs s'appuient sur une association locale : le Passe Muraille.



05

La prise en charge éducative à la protection judiciaire de la jeunesse

140 272*
c'est le nombre de jeunes suivis par la PJJ (toutes mesures confondues)

43% sont des mesures d'investigation éducative

53% sont des mesures en milieu ouvert

4% sont des mesures de placement

Dans le cadre de l'ordonnance du 2 février 1945, la PJJ a pour cœur de mission l'action éducative dans le cadre pénal. Pour cela, elle s'appuie sur des principes essentiels à savoir l'éducabilité de tous, le respect des droits des mineurs et de leurs parents et l'adaptation permanente des réponses éducatives aux évolutions des jeunes qui lui sont confiés.

Afin de favoriser une prise en charge adaptée aux besoins et aux évolutions d'adolescents, souvent en grande difficulté, elle dispose d'une large palette de solutions dont le déploiement est assuré grâce à la complémentarité des structures éducatives.

La PJJ pilote et coordonne des dispositifs de placement mais également de milieu ouvert et d'insertion, diversifiés et individualisés. Il s'agit de lutter efficacement contre la récidive et de donner l'occasion à ces adolescents, dont certains sont en rupture à la fois familiale, sociale et scolaire, d'éprouver qu'un cadre strict peut être une protection et un marchepied vers un futur meilleur. Cela implique de s'adapter aux besoins de ces adolescents, à leur capacités, de nourrir leur curiosité et de les aider à acquérir de nouvelles compétences.

Ces prises en charge reposent avant tout sur le travail et l'investissement de professionnels dotés de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être exigeants. Éducateurs, psychologues, directeurs des services, assistants de service social œuvrent quotidiennement aux côtés des jeunes pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle et pour les aider à construire leurs parcours de vie.

La PJJ travaille en réseau avec des acteurs tels que l'Éducation nationale, les missions locales, les organismes de santé, les services de police et de gendarmerie ainsi que les collectivités territoriales et le tissu associatif. Elle participe aux instances de politiques publiques notamment sur la prévention de la délinquance et développe un partenariat avec la société civile et le monde de l'entreprise, pour accompagner le jeune dans la construction de son parcours.

05

La prise en charge éducative à la protection judiciaire de la jeunesse

9 000 : c'est le nombre de professionnels qui travaillent à la PJJ

60 % d'entre eux sont des éducateurs

La PJJ accorde une importance particulière à la mobilisation des professionnels et des jeunes sous mandat judiciaire par des activités collectives et fédératrices.

Elle porte aujourd'hui plusieurs grands événements autour du sport, de la culture ou de la gastronomie qui ont pour objectif de promouvoir la citoyenneté, la solidarité et le respect de soi et des autres.

Organisées par les équipes éducatives des régions, elles s'appuient sur des partenariats associatifs et institutionnels solides. Elles permettent de valoriser les compétences et les savoirs des jeunes pour lesquels des parcours souvent difficiles empêchent de construire un projet. Ces manifestations sont des supports éducatifs qui visent avant tout à conduire vers l'insertion sociale et professionnelle durable.



06

Le droit à l'image des jeunes pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse

Vous êtes journaliste et vous participez au challenge Michelet ? Quelques règles importantes relatives au droit à l'image des mineurs pris en charge par la protection judiciaire de la jeunesse sont à respecter.

L'article 14 alinéa 4 de l'ordonnance de 2 février 1945 prévoit une protection totale de l'identité du mineur afin de laisser à celui-ci toutes les chances de réinsertion.

L'anonymat doit être général (image, nom et prénom, voix, lieux d'habitation, actes commis, famille proche s'ils sont sources d'identification ...). Il est donc interdit de diffuser, de quelque manière que ce soit, des informations relatives à l'identité ou permettant l'identification d'un mineur ou d'un mineur ayant quitté ses parents, son tuteur, la personne ou l'institution qui était chargée de sa garde ou à laquelle il était confié.

Il est impératif de recueillir les autorisations des deux titulaires de l'autorité parentale et du mineur lui-même, nonobstant les règles ci-dessus énoncées.

En d'autres termes, il est impératif de disposer des autorisations même si l'anonymat physique et patronymique a été respecté par les journalistes.

Dans le cadre de cet événement, les autorisations ont été recueillies par les directeurs de service et les éducateurs.

Les journalistes devront flouter, modifier les prénoms des jeunes interviewés, photographiés et filmés et également modifier leurs voix.

ATTENTION : Il vous est strictement interdit de filmer / photographier / enregistrer / interviewer les mineurs dont les autorisations des titulaires de l'autorité parentale n'ont pas pu être recueillies

CONTACTS PRESSE

Delphine HOLSTEIN | 01 70 22 78 75 | 06 07 33 37 70 | delphine.holstein@justice.gouv.fr (presse nationale)
Marie-Laure DANIEL dit ANDRIEU | 06 07 84 45 29 | marie-laure.daniel@justice.fr (presse régionale Occitanie)